



**RACING MOTO SIDE CAR CLUB**  
**VILLEURBANNAIS**  
Correspondance : Mr ANDREY Simon  
6, rue Julien Peyhorgue  
69100 VILLEURBANNE  
Tèl et fax : 04 78 85 24 14

# 4 HEURES DE VILLARS

## Règlement particulier

- ART 1 : Le RMSCV organise une course de moto 50 cc le samedi 21 et dimanche 22 avril 2007, comptant pour le Championnat Rhône Alpes Auvergne et le **trophée pocket bike du Sud Est**. La piste utilisée sera le circuit de karting de Villars (42390)
- ART 2 : Il s'agit d'une course d'endurance de 4 heures ouvertes aux pilotes licenciés F F M par équipage de 2 ou 3 pilotes : M 50 - C 50 - NCB - NCA - NAM - NAC et INTER pour les 50 cc NPP pour les pocket et pit  
Le meeting intégrera également des séries pocket bike, pit bike, et une catégorie éducative 7-11 ans encadrée par un éducateur BEES (licence éducative F F M obligatoire)
- ART 3 : ENDURANCE : motos 50 cc et 125 - 4 temps - 13 cv  
POCKET BIKE : promotion   
POCKET BIKE open  
PIT BIKE : réglementation vitesse maxi 125 cc - 4 temps - 13 cv  
EDUCATIFS : machines avec roues de 10 pouces maximum - 50 cc maxi
- ART 4 : Le droit d'engagement est fixé à :  
ENDURANCE : 50 € par pilote  
Championnat POCKET BIKE : 50 € par machine  
EDUCATIF : 10 € par machine  
PIT BIKE : 30 € par machine
- ART 5 : Pour les pilotes non licenciés F F M 2007 titulaires du permis de conduire ou CASM, il sera proposé une licence à la journée (demandée à l'avance) moyennant un certificat médical et un chèque de 50 € pour les 50 cc et 33 € pour les pocket et pit .  
Il est aussi possible de solliciter suffisamment tôt une licence à l'année (130 € + 25 € cot club = 155 €) pour les 50 cc et (65 € + 25 € cot club = 90 €) pour les pocket Et pit
- ART 6 : Les demandes d'engagement sont à envoyer **LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE** à  
**Simon ANDREY**  
6, rue Julien Peyhorgue  
69100 VILLEURBANNE  
Tél/fax : 04 78 85 24 14
- accompagnées des droits d'engagement

ART 7 : Les contrôles administratifs et techniques auront lieu : le samedi 21 avril de 8 h à 11 H 30  
Et de 13 H à 14 h 30

ART 8 : Les pilotes devront se conformer strictement au code sportif : ils sont tenus de respecter les drapeaux utilisés pour la signalisation, être équipés de casques homologués, gants, bottes ou chaussures montantes, protections dorsales et combinaisons cuir ou similaire obligatoires. Les ravitaillements se feront impérativement moteur arrêté.

**RAPPEL** : Chaque équipage doit fournir un extincteur dans les stands (règlement F F M).

Pour tout détail non précisé, se rapporter aux règlements FFM des catégories correspondantes  
Et du règlement du Trophée de Sud Est pour les pocket

ART 9 : Horaires ci-joints

ART 10 : Prix, coupes, médailles etc .....

ART 11 : Administration et sécurité

Les organisateurs souscrivent conformément à la législation en vigueur, un contrat Responsabilité Civile pour épreuves sportives de véhicules terrestres à moteur auprès de : Assurance Moto Verte

Directeur de course : Monsieur Jean Pierre PLANCHE

Jury : Melle Christine LEBEUF - Mrs Jacky GUILLEMOZ - Jean Claude FAIVRE

Commissaires techniques : Mrs Gérard BOITON – Patrick MONDINO – Gilles CHARREAU

Commissaires de route : Mmes et Mrs DESCHAMPS – BOYER – DREVET – PICHAT- LECOINTE .....

**VISA LIGUE**

**VISA F. F. M.**

**VISA PREFECTURE 42**

---

# HORAIRES PREVISIONNELS - VILLARS 21 & 22 avril 2007

	SAMEDI 21 AVRIL 2007		DIMANCHE 22 AVRIL 2007	
DEMO EDUCATIFS	13 H	14 H 45	16 H 30	8 H 30
CATEGORIES	ESSAIS LIBRES	CHRONO	CHRONO	COURSES
PIT BIKE VITESSE	13 H 15	15 H 00	16 H 45	8 H 45
POCKET PROMOTION A AIR	13 H 30	15 H 15	17 H 00	9 H 00
POCKET OPEN	13 H 45	15 H 30	17 H 15	9 H 15
POCKET OPEN	14 H 00	15 H 45	17 H 30	9 H 30
ENDURANCE	14 H 15	16 H 00	18 H à 18 H 30	WARN UP 15' - 11 H 15
				13 h 30 - 17 H 30
				9 H 45
				COURSES
				10 H 15
				10 H 30
				10 H 45
				11 h 00
				11 H 30

En cas de surnombre nous imposant des séries supplémentaires - Ces horaires pourront débuter le samedi 21 avril à 9 Heures